

Les bonnes pratiques de la gestion de vos comptes – Experts comptables



Sommaire

- L'espace Tiers déclarant
- Service Experts – un site des Urssaf Occitanie
- La correction des anomalies déclaratives – Suivi DSN
- Le SIRET connecté

L'espace Tiers déclarant



L'Urssaf met à la disposition des experts-comptables
un espace en ligne sécurisé et accessible depuis le site
www.urssaff.fr

Lien :
[Expert-comptable - Urssaf.fr](http://www.urssaff.fr/expert-comptable)

Expert-comptable

Service en ligne

L'Urssaf met à votre
disposition un service en
ligne. Il vous permet de gérer
votre activité, contacter un
conseiller et retrouver tous
vos documents.

Expert-comptable





Gérer votre portefeuille

Afficher moins ^

1 - Gérer les portefeuilles de vos clients :

Vous avez la possibilité d'actualiser en temps réel votre portefeuille clients :

- ✓ en ajoutant
- ✓ en supprimant
- ✓ ou en mettant à jour les informations relatives à vos différents comptes

 **Bon à savoir**

Si vous ne gérez plus le compte d'un client ou si le compte d'un de vos clients est radié, il est conseillé de le supprimer de votre portefeuille.



Gérer vos collaborateurs

Afficher moins ^

2 - Gérer les collaborateurs de votre cabinet comptable :

- ✓ en ajoutant un abonné : Nom, Prénom, N° de téléphone, adresse de courriel
- ✓ en supprimant l'abonnement d'un membre de votre équipe

 **Bon à savoir**

Vous devez avoir un profil administrateur pour ajouter un collaborateur.



3 - Un accès à votre tableau de bord :

Sécurisation de vos opérations

- ✓ espace nominatif et sécurisé - identification et authentification forte
- ✓ gestion des mandats et des habilitations

Centralisation et visibilité

- ✓ une vue d'ensemble sur tous vos comptes clients
- ✓ un accès unifié sans devoir se reconnecter pour chaque client
- ✓ vue du statut des déclarations, du solde et des échéances à venir

Gain de temps opérationnel

- ✓ téléchargement groupé des attestations, échéanciers et relevés de situation
- ✓ accès direct aux justificatifs Urssaf
- ✓ historique complet des actions effectuées pour le compte de chaque client
- ✓ réduction des appels ou mails avec l'Urssaf



Votre tableau de bord

Afficher plus ▾

Communication facilitée

- ✓ boîte de messagerie intégrée permettant des échanges traçables avec les conseillers Urssaf
- ✓ suivi des demandes en cours et notifications en temps réel
- ✓ réduction des délais de traitement et meilleure qualité de réponse

Suivi des paiements et soldes

- ✓ visualisation en temps réel des règlements effectués
- ✓ détail des soldes créditeurs / débiteurs

Trois indicateurs clés

- ✓ *le nombre d'incidents à traiter*
- ✓ *le nombre d'anomalies DSN*
- ✓ *le nombre de messages non lus*



Mes services en ligne

Accueil Mes coordonnées

Tableau de bord tiers-déclarant

Dernière mise à jour : 23 juillet 2024 à 11h32

1 Gérer les utilisateurs

 0 incidents à traiter	 12 anomalies DSN sur l'année 2024	 1 message non lu
---	---	--

Service Experts

Un site des Urssaf Occitanie



Le site « *Service Experts* »
est exclusivement dédié aux
cabinets d'expertise comptable
basés dans la région Occitanie
pour leurs comptes clients de
Languedoc-Roussillon et Midi-
Pyrénées pour les situations
d'urgence.



Lien :
[Service Experts | Urssaf Occitanie](#)

Le service en ligne expert-comptable



Je rencontre des difficultés pour **AJOUTER/SUPPRIMER** un
compte client à mon portefeuille



GERER des incidents de prélèvement



POSER une question juridique complexe



SIGNALER un problème lié à l'engagement d'une procédure
de recouvrement par voie de commissaire de justice



ALERTER d'un incident lié à l'ouverture d'un compte client ou
un changement d'adresse



Poser une question suite à une **INTERVENTION** de l'Urssaf

La correction des anomalies déclaratives – Suivi DSN



Le service en ligne « Suivi DSN » vous permet de :

- ✓ visualiser les anomalies détectées sur les DSN tant au niveau des données individuelles des salariés qu'au niveau de leur cohérence avec les données agrégées
- ✓ être informé des origines de ces anomalies et des modalités de correction
- ✓ de disposer d'un outil d'aide au diagnostic pour les corriger et suivre leur correction
- ✓ sécuriser les droits sociaux des salariés et garantir une collecte juste des cotisations et contributions

En résumé,

Ce service est un outil de pilotage et de contrôle pour vous assurer que vos DSN sont fiables et conformes et pour vous aider à corriger rapidement les erreurs détectées

Accéder au service *SUIVI DSN* pour fiabiliser vos DSN depuis votre tableau de bord



Lettre d'information Taux et barèmes Espaces dédiés Outre-mer

Franklin 

Rechercher 

Mes services en ligne 

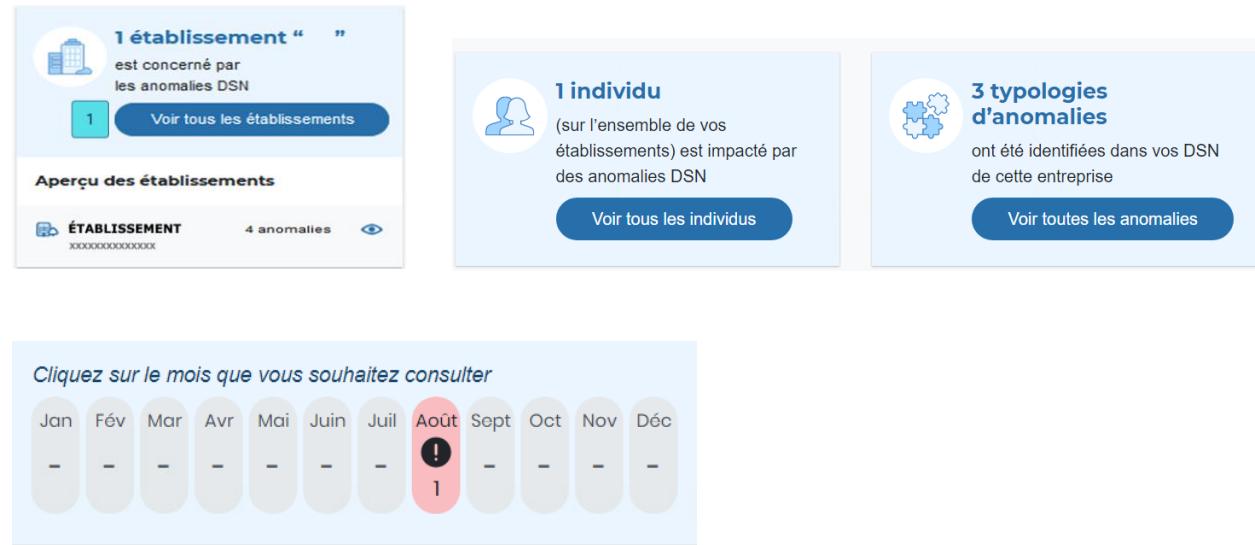
 Accueil  Compte  Mon Profil  **Suivi DSN**  Documents  Actualités  Messagerie

Accueil

Vous pouvez prendre connaissance des anomalies :

- ✓ par établissement,
- ✓ par individu
- ✓ ou par typologie d'anomalie

Ensuite, consulter les périodes en anomalie



1 établissement " " est concerné par les anomalies DSN

1 individu (sur l'ensemble de vos établissements) est impacté par des anomalies DSN

3 typologies d'anomalies ont été identifiées dans vos DSN de cette entreprise

Cliquez sur le mois que vous souhaitez consulter

Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
-	-	-	-	-	-	-	!	-	-	-	-

Visualiser l'anomalie : son libellé, sa référence technique et les actions attendues de votre part pour sa correction

1 Description de l'anomalie

Libellé de l'anomalie

Écart incohérent entre le montant net social estimé et le montant net social déclaré.

Référence technique  UR_ANO_DIMNS002 

Erreur identifiée

2 Actions attendues de votre part

Apportez une correction dans votre prochaine DSN. Si vous avez un doute sur la nature de la correction à apporter, répondez à la question ci-dessous pour vous aider dans votre analyse.

La nature de contrat déclaré en S21.600.40.007 (Nature du contrat) est-elle de valeur suivante : - 02 (Contrat de travail à durée déterminée de droit privé) - 03 (Contrat de mission) - 10 (Contrat de travail à durée déterminée de droit public) - 29 (Convention de stage) - 51 (Contrat de mission d'un collaborateur occasionnel du service public) - 53 (Contrat d'emploi pénitentiaire) - 60 (Contrat d'engagement éducatif) - 70 (Contrat de soutien et d'aide par le travail) - 90 (Autre nature de contrat, convention, mandat) - 92 (Contrat d'engagement maritime à durée déterminée)

Non Oui

Les bonnes pratiques du « Suivi DSN » : checklist

- ✓ vérifier les données relatives aux salariés
- ✓ vérifier la donnée « SIRET établissement »
- ✓ vérifier les blocs agrégés : données tiers déclarants – données entreprise – données établissement

- ✓ vérifier la bonne réception de l'accusé de réception du dépôt de la DSN
- ✓ vérifier les messages retours DSN : les comptes-rendus métiers (CRM)

Consulter votre tableau de bord

- ✓ procéder à l'analyse des anomalies
- ✓ procéder à la correction des anomalies

- ✓ si la DSN a été déposée plusieurs jours avant l'échéance : déposer une DSN annule et remplace
- ✓ après l'échéance, effectuer un bloc de régularisation ou un bloc changement

Le SIRET connecté



L'Urssaf Languedoc Roussillon a commencé à déployer une offre de service dédiée aux cabinets Experts-Comptables en leur dédiant un interlocuteur privilégié « gestionnaire de compte » pour le traitement de l'ensemble des comptes de leurs clients du régime général.

L'objectif : coconstruire avec les tiers déclarants une offre orientée « gagnant / gagnant » au service de la protection sociale.

L'offre Urssaf LR : 1 équipe dédiée, 1 contact privilégié, 1 gestion harmonisée, 1 accompagnement personnalisé

Points de vigilance : dans certaines situations, la généralisation de cette offre est bloquée par une situation particulière : l'absence de la notion « expert-comptable » au dépôt des déclarations DSN.

Qu'est-ce qu'on entend par « notion d'absence expert-comptable au dépôt de la déclaration ? »

Le simple fait pour le Tiers déclarant de se connecter :

- ✓ à partir du n° de SIRET du déclaré (client du cabinet comptable)
- ✓ ou bien avec un ancien numéro de SIRET expert-comptable radié ou fermé

LA BONNE PRATIQUE pour l'intégration de la donnée expert-comptable dans le système d'information de l'Urssaf :

- Le simple fait de se connecter à partir du n° de SIRET ACTIF du cabinet comptable

(info technique : la solution fonctionnelle pour le réseau des Urssaf est de faire le lien entre le numéro de SIRET tiers déclarant et le compte client pour rattacher l'ensemble des comptes clients du cabinet comptable au portefeuille du gestionnaire Urssaf dédié)

Afin de faciliter les remontées de données, il convient de :

- ✓ vous connecter avec le SIRET en cours et actif du cabinet comptable pour émettre la DSN.
- ✓ déclarer dans le bloc émetteur DSN S21.G00.01 le SIRET en cours et actif du cabinet comptable ainsi que les coordonnées de vos collaborateurs

S10.G00.01 Emetteur	
S10.G00.01.001	Siren de l'émetteur de l'envoi
S10.G00.01.002	Nic de l'émetteur de l'envoi
S10.G00.01.003	Nom ou raison sociale de l'émetteur
S10.G00.01.004	Numéro, extension, nature et libellé de la voie
S10.G00.01.005	Code postal
S10.G00.01.006	Localité
S10.G00.01.009	Complément de la localisation de la construction

S10.G00.02 Contact Emetteur	
S10.G00.02.001	Code civilité
S10.G00.02.002	Nom et prénom de la personne à contacter
S10.G00.02.004	Adresse mél du contact émetteur
S10.G00.02.005	Adresse téléphonique
S10.G00.02.006	Adresse fax

Cette bonne pratique permettra au gestionnaire Urssaf dédié mais également à l'ensemble des collaborateurs du réseau Urssaf de visualiser le cabinet comptable rattaché à l'Usager

Questions - Réponses



L'espace Tiers déclarant

Liens utiles :

[Comment s'inscrire en tant que tiers déclarant - Urssaf.fr](#)

[Comment créer, renommer ou supprimer un portefeuille clients dans votre espace en ligne ? - Urssaf.fr](#)

[Comment ajouter ou supprimer un collaborateur dans votre espace en ligne ? - Urssaf.fr](#)

[Comment ajouter ou supprimer un client dans votre espace en ligne - Urssaf.fr](#)